

SALAIRES : ACCORD UNANIME !

Dire que cette négociation et son aboutissement doivent être marqués d'une pierre blanche, c'est peu dire. En effet, nous venons de contracter, ce qui est relativement rare dans cette branche, un accord salaires validé par l'ensemble des organisations syndicales avec une augmentation moyenne de l'ordre de 10,20% sur une année glissante, du fait d'une inflation jamais vue depuis le début des années quatre-vingt.

83%, c'est le nombre de salariés de la branche du verre mécanique qui ont et vont bénéficier de cette augmentation sans compter la revalorisation du SMP qui sert au calcul de certaines primes (valeur de 5,161 €).

Espérons que cela soit de bonne augure pour les négociations à venir.

AU 1^{ER} JUILLET 2023

K	Appointements garantis
125	1 747,20 €
135	1 770,18 €
145	1 789,16 €
155	1 806,20 €
165	1 816,06 €
180	1 846,03 €
190	1 866,33 €
200	1 875,21 €
215	1 964,49 €
230	2 038,75 €
250	2 186,21 €
270	2 339,03 €
290	2 491,83 €
315	2 643,76 €
345	2 869,65 €
375	3 095,53 €
390	3 208,47 €
410	3 359,05 €
450	3 660,23 €
550	4 413,18 €
660	5 241,38 €
880	6 897,86 €

SMP = 5,161 €